

# Loire-Atlantique

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes : Nantes et Saint-Nazaire.

## Les ports

Deux ports équipés d'une criée : La Turballe et Le Croisic.

La Loire-Atlantique comprend 15 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Assérac, Mesquer, Piriac-sur-mer, Le Pouliguen, Pornichet, Saint-Nazaire (2 points), Paimboeuf, Frossay, Saint-Brévin-les-pins, Cordemais, La Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic, Les-Moutiers-en-Retz).

Un port de commerce : le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire. Équipement structurant dont l'aire d'influence s'étire sur les deux rives de la Loire, de l'agglomération nantaise à l'estuaire (18 sites) et s'étend jusqu'aux portes du Morbihan.

20 ports de plaisance très attractifs car proches des grandes agglomérations et de bassins de navigation attrayants pour 7 404 places. Les places sur pontons en représentent la majorité, suivies par les échouages puis les zones de mouillage. Les deux ports à sec (Paimboeuf et Cordemais) proposent 650 places.

Le syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique, opérationnel depuis janvier 2020, mutualise la gestion de 13 ports maritimes et fluviaux, de pêche et de plaisance. Les ports maritimes sont : Piriac-sur-mer, La Turballe, Le Croisic, Saint-Michel-chef-chef, La plaine-sur-mer (Gravette et Le Cormier), Préfailles, Pornic (La Noëveillard et Gourmelon).

## La sécurité maritime

**627** visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO. Son centre de sécurité des navires des Pays de la Loire à Saint-Nazaire dispose de deux antennes en Vendée (Noirmoutier et Les Sables d'Olonne). Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sur le littoral ligérien ont également été assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

**353** aides à la navigation (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, balises, espars\*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises).

**311** opérations<sup>(1)</sup> de recherche et de sauvetage au large du département ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO basé à Étel, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **47** moyens nautiques dans le département pour **6** stations (dont 4 permanentes) et **290** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

## L'environnement

Classement des eaux de baignade :

**63** sites d'excellente qualité, **8** sites de bonne qualité, **3** sites de qualité suffisante et **1** site de qualité insuffisante.

**9** communes et **1** port labellisés Pavillon bleu\*

pour une ou plusieurs plages (La Turballe, La Baule-Escoublac, Pornichet Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-chef-chef, Préfailles, Pornic, La Bernerie-en-Retz ; port de La Baule-Le Pouliguen).

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu

## La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime Jacques Cassard de Nantes a accueilli **121** élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2019/2020. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle. Il dispense également de la formation continue.

Le centre de sécurité maritime de Saint-Nazaire, implanté au sein de la base sous-marine, propose l'ensemble des recyclages aux formations spécifiques, ainsi que des formations médicales.

Le lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande assure des formations initiales

aquacoles.

Le site de Nantes de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme des officiers de la marine marchande qui visent le diplôme d'études supérieures de la marine marchande, de capitaine, capitaine 3000, officier chef quart passerelle et chef mécanicien illimité.

L'ENSM est partenaire de l'université et de l'École centrale de Nantes pour :

- proposer des formations d'excellence dans les domaines maritime et paramaritime,
- développer les travaux de recherche au service de l'innovation et du développement industriel,
- créer une synergie entre les différents étudiants.

## Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large de Saint-Nazaire pour 480 MW. Les travaux en mer pour le raccordement du parc sont en cours, tout comme la fabrication des équipements.

Le site expérimental SEM-REV au large du Croi-

sic a été le premier site raccordé au réseau électrique terrestre permettant de tester en conditions réelles des démonstrateurs et prototypes. Éolienne flottante et plateforme autonome houlomotrice sont en cours d'expérimentation sur le site en 2020.

## La pêche professionnelle maritime

**129** navires immatriculés<sup>(1)</sup> dans le département

4 navires neufs mis en service en 2020<sup>(2)</sup>.

76 % des navires sont armés en petite pêche\*.

Nantes	Petite pêche*	13
Saint-Nazaire	Petite côtière*	10
	Pêche au large*	21
	Petite pêche*	85
<b>TOTAL</b>		<b>129</b>

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.  
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires Sources : DGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40ans	41 à 50ans	plus de 50 ans	TOTAL
Nantes	0	0	2	2	2	5	2	0	13
Saint-Nazaire	7	0	13	9	12	53	19	3	116
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>58</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>129</b>

L'âge moyen des navires de pêche est de 29 ans.

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Nantes	6	7	0	0	0	13
Saint-Nazaire	26	60	4	26	0	116
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>67</b>	<b>4</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>129</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## 454 marins-pêcheurs identifiés<sup>(1)</sup> dans le département

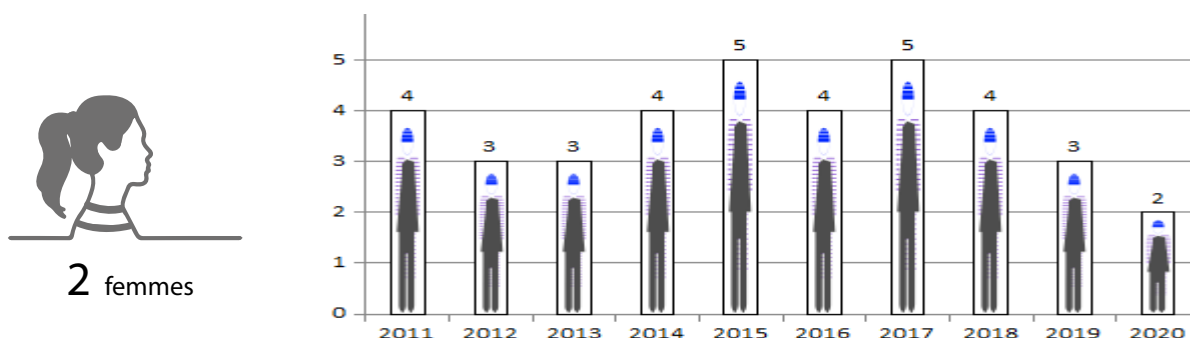
Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Nantes	0	12	3	12	13	40
Saint-Nazaire	0	166	75	155	18	414
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>178</b>	<b>78</b>	<b>167</b>	<b>31</b>	<b>454</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	4	5	15	9	6	1	40
Saint-Nazaire	22	75	76	122	101	18	414
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>80</b>	<b>91</b>	<b>131</b>	<b>107</b>	<b>19</b>	<b>454</b>

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



89 537 jours travaillés sont comptabilisés en 2020.



69 marins-pêcheurs étrangers,  
dont : 38  
originaires de l'Union européenne.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

### Ventes enregistrées par les criées

**Commercialisation totale :**  
**8 832 tonnes (-20,78 %)**  
**31,36 millions d'euros (-17,86 %)**  
**3,55 €/kg (+ 3,80 %)**

Le tonnage global commercialisé ainsi que la valeur sont en repli. Le prix moyen est stable. Le résultat est cependant contrasté selon la criée.

La majorité de la production provient de chalutiers (plus de 80 %).

En 2019, l'effectif global des criées était d'une quarantaine d'emplois permanents auxquels s'ajoutaient des saisonniers.

	Quantité (tonnes)	Variation 2020/2019 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2020/2019 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2020/2019 (%)
La Turballe	7 006	- 24,38	17,87	- 27,53	2,55	- 4,13
Le Croisic	1 826	- 3,08	13,49	- 0,22	7,39	2,92

#### Criée de La Turballe

**Commercialisation totale :**  
**7 006 tonnes (-24,38 %)**  
**17,87 millions d'euros (-27,53%)**  
**2,55 € /kg (-4,13 %)**

La criée a été touchée aussi bien par la mauvaise météo de début d'année que par la crise sanitaire et la fermeture de la restauration, mais également par la restriction du quota de thon.

La campagne de sardine a été bonne et s'est prolongée jusqu'en décembre.

La quasi totalité du thon germon et de la sardine est vendue de gré à gré.

Cinq espèces (sardine, merlu, germon, seiche et anchois) représentent traditionnellement la majorité de la production (77 % du tonnage et 57 % de la valeur en 2019).

Avec 16,3 % du tonnage et 25,9 % de la valeur commercialisés, les achats à distance diminuent. Le nombre d'acheteurs à distance était de 41 en 2019 (48 % des acheteurs pour 28 % de l'activité).

Globalement, 102 acheteurs fréquentaient la criée en 2019. Parmi eux : des poissonniers (69 %), des mareyeurs (35 %) et des usines (5%).

La criée était fréquentée par 121 navires.

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la seiche par les navires français.

Source : FranceAgriMer-VISIOMer

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	3 210	46	2,49	14	0,78
Merlu	513	7	1,26	7	2,46
Thon germon	507	7	1,51	8	2,98
Maquereau	382	5	0,58	3	1,52
Seiche commune	363	5	1,68	9	4,63
Calmar	250	4	1,74	10	6,96
Congre	160	2	0,24	1	1,50
Griset	151	2	0,58	7	3,84
Chinchard	145	2	0,28	2	1,93
Bar commun ou européen	134	21,26	1,60	9	11,94

Source : FranceAgriMer-VISIOMer

## Crée du Croisic

**Commercialisation totale :**  
**1 826 tonnes (-3,08 %)**  
**13,49 millions d'euros (-0,22 %)**  
**7,39 €/kg (+2,92 %)**

La criée, plus spécialisée dans les espèces vivantes, a mieux résisté compte-tenu de ses principaux marchés : poissonniers, mareyage et usines de transformation. Les résultats sont proches de ceux de 2019 malgré une petite baisse des volumes.

Les crustacés vivants sont toujours les espèces principales du Croisic.

Avec 63,2 % du tonnage et 55,4 % de la valeur commercialisés, les achats à distance augmentent de quelques points. Le nombre d'acheteurs à distance était de 51 en 2019.

Globalement, 94 acheteurs fréquentaient la criée en 2019 (65 % de poissonniers et 35 % de mareyeurs).

La criée était fréquentée par 109 navires.

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la crevette (bouquet) et l'araignée de mer par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Espèces principales	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Langoustine	248	14	3,77	28	15,20
Merlu	208	11	0,54	4	2,60
Araignée de mer	171	9	0,58	4	3,39
Coquille Saint-Jacques	120	7	0,47	3	3,92
Seiche commune	117	6	0,46	3	3,93
Cardine franche	92	5	0,26	2	2,83
Calmar	80	4	0,56	4	7
Bouquet	74	4	1,35	10	18,24
Sole commune	69	4	1,16	9	16,81
Bar commun ou européen	68	4	0,95	7	13,97

## La pêche civilière, spécialité de l'estuaire de la Loire

L'unité de gestion de l'anguille (UGA)\* Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise (LCV) bénéficie de 52 % du quota national de civelles\*.

Un centre de stockage a été installé à Cordemais par l'organisation de producteurs OP Estuaires.

## La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 51 permis nationaux de pêche à pied.

Les licences de pêche à pied professionnelle de coquillages sont délivrées à 242 pêcheurs à pied différents par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire.

2 à 3 barges sont utilisées pour le transport des coquillages pêchés à pied.

Le tonnage pêché sur les gisements de Loire-Atlantique était estimé à 487 tonnes en 2020, réparti ainsi :

- 463 tonnes de coques,
- 1 tonne de moules,
- 15 tonnes d'huîtres creuses,
- 8 tonnes de palourdes,
- 0,1 tonne de bigorneaux.

Sources : DDTM/DML 44, CRPMEM Pays de la Loire

## Les structures professionnelles de la pêche

L'interprofession Loire océan filière pêche a son siège social à Pornic.

La Loire-Atlantique compte également :

- Quatre coopératives maritimes d'avitaillement\* « Comptoir de la mer » situées à La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire et Pornic.
- Quatre groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements.

Source : DDTM/DML 44

## Le mareyage\*

Le département compte sept entreprises de mareyage\*.

Source : DDTM/DML 44

# L'aquaculture marine

Le département compte quelque 45 établissements d'expédition et/ou purification de coquillages.

## Les concessions

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Nantes	311	78	83
Saint-Nazaire	491	287	97
<b>TOTAL</b>	<b>802</b>	<b>365</b>	<b>180</b>

Source : DDTM/DML 44

# 57 navires aquacoles<sup>(2)</sup> immatriculés

## 173 marins identifiés<sup>(1)</sup>

### Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	0	8	0	8	6	1	23
Saint-Nazaire	10	51	36	24	25	4	150
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>59</b>	<b>36</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>173</b>



18 femmes

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

## La production

L'élevage de coques dans le traict\* du Croisic depuis 1975 fait de la Loire-Atlantique le premier producteur français de ce coquillage d'élevage. Son naissain provient de l'estuaire de La Vilaine. La production de la quinzaine d'entreprises concernées est très largement exportée vers l'Espagne avant transformation.

La presque île guérandaise regroupe également la majorité des élevages de palourdes de la région.

Le département présente aussi une production d'huîtres creuses et de moules.

### Ventes à la consommation

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	959
Huîtres plates	10
Moules edulis	1 527
Coques	608
Palourdes	222
<b>TOTAL</b>	<b>3 325</b>

### Naissain\* et demi-élevage

Moules :

9 milliards de naissains\* commercialisés.

Huîtres creuses :

13 millions de naissains\* et 83 tonnes en demi-élevage\* vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

83 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

La vente directe au consommateur représente le plus gros des ventes, précédant la vente aux grossistes/revendeurs/mareyeurs.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

# Le transport maritime

80 navires immatriculés<sup>(1)</sup>

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	4	0	48	1	0	0	8	61
Saint-Nazaire	0	7	6	1	0	0	5	19
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>54</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>80</b>

54 navires de plus de 20 ans.

32 navires de plus de 25 mètres.

Spécialisée dans le transport maritime et le stockage de pétrole brut, la compagnie belge Euronav, armateur, opérateur et gérante de navires, a deux filiales ayant leur siège social à Nantes.

Le groupe Compagnie nationale de navigation (CNN) a cédé sa filiale Compagnie maritime nantaise (MN) au groupe havrais Sogestran. Son siège social se situe toujours à Nantes. Elle exploite six navires (cinq rouliers et un navire de recherche).

Spécialisé depuis plus de 25 ans dans le transport maritime de passagers, la compagnie Kersea (anciennement Finist'mer) a son siège social à Nantes. Elle exploite des navires dans les départements de la Manche, du Finistère et de la Loire-Atlantique.

Nantes accueille le siège de V. Ships France, filiale du leader mondial de la gestion de navires de commerce.

Le groupe Lamanage Huchet Desmars a son siège à Donges.

931 marins identifiés<sup>(2)</sup>

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	40	31	69	59	157	181	6	543
Saint-Nazaire	28	45	118	44	47	47	59	388
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>76</b>	<b>187</b>	<b>103</b>	<b>204</b>	<b>228</b>	<b>65</b>	<b>931</b>

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	0	65	185	199	83	11	543
Saint-Nazaire	32	56	98	108	86	8	388
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>121</b>	<b>283</b>	<b>307</b>	<b>169</b>	<b>19</b>	<b>931</b>



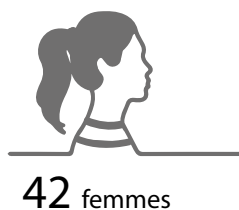
10 marins-pêcheurs étrangers, dont : 2 originaires de l'Union européenne.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

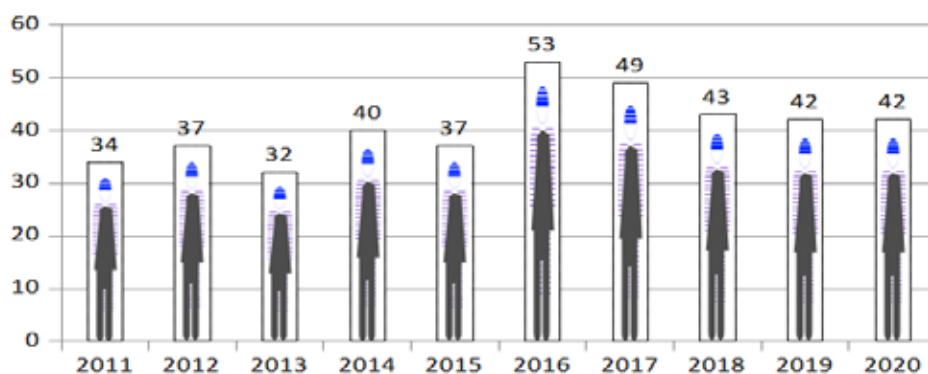
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DIGITM/DAM/SDSI



129 311 jours travaillés  
sont comptabilisés en 2020.



Évolution du nombre de femmes marins au commerce



Source : DGITM/DAM/SDSI

## 28 millions de tonnes de marchandises pour le port de commerce de Nantes Saint-Nazaire

Le trafic global du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire connaît une baisse de 8,8 %. La mobilisation des acteurs et le plan de continuité d'activité mis en place au printemps ont permis d'atténuer les effets de la crise sanitaire et économique.

Le trafic de gaz naturel liquéfié affiche pour la troisième année consécutive un niveau record (8,8 millions de tonnes).

Si les importations de pétrole brut et les exportations de flux raffinés ont baissé respectivement de 24 et 22 %, les importations de produits raffinés ont augmenté de 18 %, permettant un rééquilibrage sur le marché national.

Les vrac agroalimentaires augmentent (15 %). Les importations de vrac solides destinés à l'alimentation animale ont poursuivi leur progression avec 11 % de hausse. Le trafic de céréales augmente de 21 %.

Avec 0,2 million de tonnes, les approvisionnement en charbon poursuivent leur chute, la centrale de Cordemais a été peu sollicitée.

Sont orientés aussi à la baisse :

- Les vrac destinés à la construction (-7 %),
- L'activité du terminal roulier (-29 %),
- Le trafic conteneurs (-10 %).

Les 30 pilotes de la station de pilotage de la Loire ont réalisé 4 096 mouvements de navires.

Premier port de la façade atlantique, le port occupe une surface totale de 2 722 hectares. Le

complexe industrialo-portuaire accueille plus de 580 entreprises et 25 340 salariés (en 2015). Il compte plus de 520 clients. Il pèse fortement dans l'économie régionale (2 % de l'emploi régional avec 25 300 salariés et 4 % de la richesse générée dans la région). Les activités maritimes et portuaires (gestion du port, organisation des transports, construction maritime et transports par voie d'eau) du complexe comptaient 8 100 salariés employés dans 216 établissements. La construction maritime représentait la moitié des emplois des activités maritimes et portuaires et un sixième de l'emploi global du complexe industrialo-portuaire. Les activités maritimes généraient le quart de la richesse dégagée par l'ensemble des établissements du complexe.

Le conseil de surveillance et le conseil de développement pour la période 2019-2023 comportent une représentation élargie des collectivités locales. La présidente de la Région des Pays de la Loire a été élue à la tête du conseil de surveillance. Cette configuration est inédite à l'échelle française.

La réflexion collective avec les acteurs du territoire vise à définir une stratégie portuaire ligérienne dans l'objectif de faire de Nantes Saint-Nazaire le port du Grand Ouest.

Le transport multimodal (mer, fer, fleuve, oléoduc et gazoduc, route) est déjà effectif avec les liaisons ferroviaires.

L'activité du port bénéficie de Flexiloire, une ligne régulière de transport fluvial de marchandises entre Nantes/Cheviré et Montoir-de-Bretagne.

Sources : Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire ; DDTM/DML 44 ; DGITM/DST/PTF ; INSEE Flash 102, 07/2020

## Le transport de passagers

Avec l'arrêt des croisières, conséquence de la crise sanitaire, le port de Nantes Saint-Nazaire est loin des 1 724 croisiéristes accueillis en 2019. Seule la compagnie française Ponant y a fait escale avec moins de 80 passagers sur son navire JACQUES CARTIER.

Le bateau fluvial à roue à aubes MS LOIRE PRINCESSE construit par STX et Neopolia navigue sur la Loire entre Saint-Nazaire et Angers. Long de 80 mètres, il peut accueillir 96 croisiéristes.

Le transport de passagers sur la Loire connaît un succès important avec le Navibus (compagnie

Semitan) tempéré en 2020 à cause de la crise sanitaire. La compagnie a ouvert en 2020 une seconde ligne traversant la Loire. Le trafic s'établit à 506 100 passagers (contre 693 280 en 2019 avec une seule ligne).

La société Véolia assure également deux lignes de bacs sur la Loire (habituellement environ deux millions de passagers et un million de véhicules par an).

En saison, des navires de transport de passagers relient Le Croisic et La Turballe aux îles du Morbihan (Houat et Hoëdic).

Sources : GPM Nantes Saint-Nazaire ; Semitan

## L'industrie navale

La compétence de l'industrie navale dans le département n'est plus à démontrer.

Outre Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et Naval Group près de Nantes, le département accueille de très nombreux chantiers et sous-traitants des plus gros chantiers.

Au-delà de la construction de navires, la diver-

sification englobe les énergies marines renouvelables. À noter en 2020, le début de la construction de la sous-station électrique destinée au parc éolien en mer qui doit être installé au large de Saint-Nazaire. Atlantique offshore energy, la business unit dédiée aux énergies marines de Chantiers de l'Atlantique, a également été retenue pour les sous-stations des parcs éoliens de Fécamp et Courseulles-sur-mer en Normandie.

## La plaisance professionnelle

Répartition des marins<sup>(1)</sup> identifiés dans le département, par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	0	4	6	4	6	1	21
Saint-Nazaire	1	4	5	2	5	0	17
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>38</b>



7 femmes

**26** marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière\*.

**3** voiliers sont immatriculés<sup>(2)</sup> en plaisance professionnelle en Loire-Atlantique. 2 pratiquent la navigation côtière\*, 1 le cabotage national\*.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

# L'extraction de granulats marins

La concession du Grand-Charpentier au large de Saint-Nazaire a été autorisée par décret du 13 septembre 2007. Des matériaux silico-calcaires peuvent en être extraits par des dragues aspira-

trices. L'autorisation d'une durée de 20 ans porte sur un volume maximal de 0,3 million de tonnes de granulats par an. Son exploitation n'a pas débuté.

# La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

**52 345** navires de plaisance immatriculés

Le département compte :

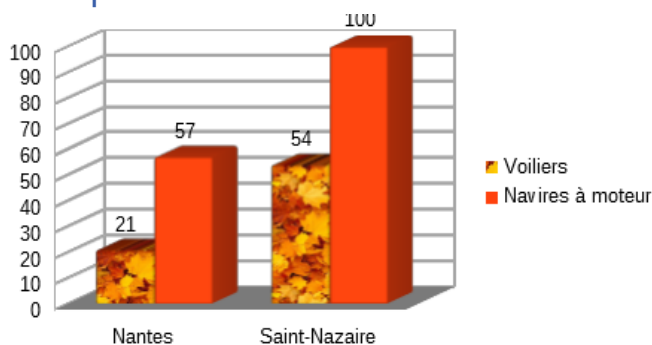
- 68 % de navires à moteur.
- 5 % de la flotte métropolitaine.

Nombre de navires de plaisance immatriculés	
Nantes	22 471
Saint-Nazaire	29 874

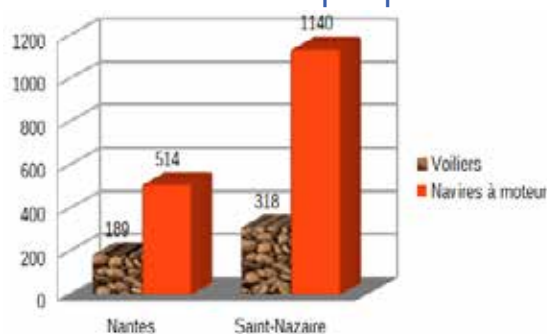
Navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres :

> 65 % pour Nantes  
55 % pour Saint-Nazaire

**232** premières immatriculations



**2 161** mutations de propriété



## Les permis mer

**3 370** plaisanciers ont obtenu un permis côtier.  
**136** extensions hauturières ont été délivrées.

**21** bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML.

Source : DDTM/DML 44

## La fréquentation des principaux ports

Globalement, les ports de plaisance de Piriac, La Turballe, Le Croisic, La Baule-Le Pouliguen, Pornichet et Pornic comptabilisent environ 22 000 nuitées.

Source : DDTM/DML 44 - 2017

## Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

## La pêche de loisir

**80** autorisations de pose d'un filet fixe\* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées\*. Ces autorisations concernent principalement le littoral des communes de Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-sur-Mer.

*Source : DDTM/DML 44*

**482** autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

*Source : DIRM NAMO*

## Les manifestations nautiques

**49** manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime contre 186 en 2019. La Solitaire du Figaro a fait son retour dans le département avec une escale dans l'estuaire de la Loire.

*Source : DDTM/DML 44*